



Pôle Valorisation et Transactions Immobilières
URBANISME
5/7, rue du Delta (SN 0088) - 75009 PARIS
Tél. : 01 53 32 70 41 - Fax : 01 53 32 71 13

me dr
A

Préfecture de l'Oise
Direction départementale des territoires
Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de
l'Energie
40 rue Jean Racine BP 317
60021 Beauvais Cedex

à l'attention de Madame Sandrine DRETZ



N/Réf. : DTI-RP/PA/49572/MG/MG/11/05848

Affaire suivie par : Maryline GUILLIER
01 53 32 70 41

Paris, le 6 décembre 2011

Madame,

Par courrier du 23 novembre 2011, vous nous avez fait part de la décision du conseil municipal de la commune de BOISSY-LE-BOIS, par délibération du 3 octobre 2011, de prescrire l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme.

Je vous informe que nous ne sommes pas concernés, SNCF et RFF n'ayant pas d'emprise sur le territoire de cette commune.

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de ma considération distinguée.

Maryline GUILLIER
Chargée d'urbanisme